

Image not found or type unknown



Congés payés, est-il possible de ne prendre qu'un jour?

Par **dopi**, le **13/01/2010** à **06:11**

Bonjour,

Je travail dans une grande enseigne de la distribution (35 h sans RTT). Nous cumulons nos 2 jours par mois comme dans la plupart des emplois. Supposons que j'ai 10 jours à prendre de congés payés, m'est-il possible de prendre 1 jour quand je le souhaite ou suis-je obligée de poser une ou deux semaines complètes ? D'après mon employeur, je suis obligé de tout poser, il ne peut (veut) pas me déduire un jour du compteur.

Pouvez-vous m'indiquer si cela est faisable ? CC du meuble.

MERCI.